

La planification préalable des soins : une population mal informée? Le CHUS participe à une étude pancanadienne sur la question

Sherbrooke, le 18 avril 2012 – Vos volontés en fin de vie sont-elles claires? Y avez-vous seulement réfléchi ? Les résultats préliminaires de l'étude ACCEPT démontrent que les Canadiens ne sont pas préparés pour leur fin de vie. Moins de 20 % des patients hospitalisés ont parlé de leur pronostic avec un médecin. Un sondage Ipsos-Reid réalisé en mars révèle aussi que 86 % des Canadiens n'ont jamais entendu parler de planification préalable des soins et que moins de la moitié ont parlé des soins qu'ils voudraient recevoir s'ils devenaient inaptes à communiquer.

« Les résultats démontrent qu'il y a du chemin à faire pour promouvoir la préparation des soins en fin de vie, explique le Dr François Lamontagne, spécialiste en médecine interne au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), chercheur au Centre de recherche clinique Étienne – Le Bel du CHUS et professeur au département de médecine de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke. Il faut stimuler la réflexion auprès de la population. Seul établissement québécois à avoir participé à l'étude canadienne, le CHUS en financera les cycles suivants dans ses établissements au cours des deux prochaines années. Idéalement, les outils que nous avons validés pour l'étude serviront dans d'autres établissements de santé. Nous pourrions ainsi obtenir un meilleur portrait de la situation des Québécois en matière de décisions en fin de vie et ajuster nos actions en conséquence. »

Planifier ses soins en fin de vie : une démarche nécessaire

La planification préalable des soins est une démarche de réflexion et de communication des préférences en ce qui concerne les soins de santé en fin de vie. Elle comprend aussi le choix d'une personne qui pourra parler en notre nom si la maladie nous rendait incapable de donner notre consentement ou de refuser des traitements ou autres soins.

Des données de recherche ont confirmé que l'absence de planification préalable des soins entraîne une moins bonne qualité de vie dans la phase terminale et une moins bonne satisfaction pour la famille d'une personne mourante pendant les derniers jours de vie et les premiers mois de deuil. De plus, les patients qui discutent de soins de fin de vie avec des professionnels de la santé et des membres de leur famille ont de meilleures chances d'être satisfaits de leurs soins, nécessitent moins d'interventions médicales trop ambitieuses en fin de vie, bénéficient davantage des ressources en soins palliatifs et ont de meilleures chances de mourir dans le confort de leur maison.

À propos de l'étude ACCEPT

L'étude ACCEPT est une enquête pancanadienne sur les pratiques liées à la planification préalable des soins auprès de patients hospitalisés et à risque de décéder ainsi qu'auprès de leurs proches. Cette étude a été réalisée dans 12 établissements de santé de quatre provinces (Colombie Britannique, Alberta, Ontario et Québec) au cours de la dernière année et auprès de groupes dont la moyenne d'âge était de 80 ans. On peut en prendre connaissance à www.planificationprealable.ca.

En marge de cette étude, la campagne de promotion « Parlons-en » ou « Speak-up » est mise de l'avant et contribuera à une meilleure prise en compte de ses volontés personnelles.

- 30 -

Veillez noter que le Dr François Lamontagne est disponible pour entrevues mercredi le 18 avril et jeudi le 19 avril entre 10h et 11h

Pour renseignements :

Maud Coussa-Jandl, conseillère aux communications

Centre de recherche clinique Étienne – Le Bel du CHUS

Téléphone : 819 346-1110, poste 12871 ou 819 570-1646 (portable)

mcoussajandl.chus@ssss.gouv.qc.ca

crc.chus.qc.ca
